Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): J'ai l'impression, madame le Président, que le député était davantage occupé à préparer sa question supplémentaire qu'à écouter ma réponse. Peut-être ne le satisfait-elle pas, mais je crois lui avoir dit clairement que les emplois des travailleurs dont il parle dépendent de l'amélioration des marchés dans d'autres pays, non au Canada. Ils sont liés à l'espoir et à la possibilité que l'on réussira à freiner la récession aux États-Unis et que l'on assistera à la reprise de la croissance dans les deux prochains trimestres. Le député pose encore une fois la même question: que comptons-nous faire au Canada à ce sujet? Je puis lui dire que nous ne pouvons pas faire grand-chose au Canada pour forcer les États-Unis à appliquer une politique susceptible de relancer la croissance.

LES PIPE-LINES

LE RETARD DANS LA CONSTRUCTION DU GAZODUC JUSQU'AUX MARITIMES

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Madame le Président, j'ai une question à poser au premier ministre. C'est au sujet de la prolongation du gazoduc jusqu'aux Maritimes. Comme le premier ministre s'en souviendra, en 1980, il a promis de prolonger le gazoduc afin que le gaz naturel puisse être acheminé jusqu'aux Maritimes d'ici 1983 et dans le Programme énergétique national, la même promesse est réitérée. La construction du gazoduc est retardée si bien que le projet ne sera pas réalisé avant 1987 ou même plus tard. Comment le premier ministre compte-t-il dédommager les citoyens des Maritimes qui vont devoir payer le fuel domestique et les autres formes d'énergie beaucoup plus cher en attendant de pouvoir obtenir le gaz naturel? Comment va-t-il s'acquitter de la promesse qu'il leur a faite en 1980?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui participe justement à une conférence internationale sur la prospection gazière a déjà répondu à cette question. Il a expliqué les raisons et les circonstances de ce retard. Il a fait valoir que la situation n'était plus tout à fait la même, qu'il se pourrait qu'on trouve des gisements de gaz exploitables au large de l'Île de Sable et qu'il faudra peut-être construire un type de gazoduc différent de celui qu'on envisageait avant que les retards ne surviennent pour permettre au gaz de circuler dans l'autre sens. Le député a entendu ces réponses et je suis certain qu'il les connaît.

M. Crosby: Je n'ai peut-être pas été assez précis. Le gouvernement avait notamment promis aux Maritimes qu'elles paieraient le gaz naturel le même prix que Toronto, c'est-à-dire environ 65 p. 100 du prix du mazout et des autres formes d'énergie. En réalité, les citoyens des provinces Maritimes devront payer l'énergie beaucoup plus cher au cours des trois ou quatre prochaines années jusqu'à ce qu'ils obtiennent du gaz naturel; ils vont devoir dépenser davantage. Le premier ministre et son gouvernement se sont engagés à leur fournir de l'énergie à meilleur marché.

L'ACCOMPLISSEMENT D'UNE PROMESSE ÉLECTOR ALF

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Madame le Président, le premier ministre ne se sent-il pas responsable envers les habitants des Maritimes qui paient l'énergie le plus cher au Canada et ne s'estime-t-il pas tenu de les aider? Va-t-il les laisser payer l'énergie au prix le plus élevé durant ces trois ou quatre années, jusqu'à ce qu'il tienne la promesse qu'il a faite lors de la campagne électorale de 1980 et qui lui a valu l'appui d'un grand nombre des habitants de cette région?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député me demande si le gouvernement estime avoir quelque obligation envers ces gens. Je lui réponds bien sûr que oui, d'une façon générale, et c'est pourquoi il a adopté diverses mesures, à part le gazoduc dont parle le député. Il a accordé des subventions sous diverses formes, par exemple par le biais des prix, au moyen de l'installation de réacteurs Candu dans la région pour produire de l'électricité à partir de l'énergie atomique, ou encore de l'établissement de moyens de communication entre les diverses provinces Maritimes. Le gouvernement s'est senti obligé d'aider les Maritimes touchées par les coûts élevés, en accordant notamment des subventions spéciales aux consommateurs d'énergie désireux de remplacer le mazout par une autre forme d'énergie ou de combustible, par exemple le bois.

M. Crosby: Encore une autre promesse rompue.

M. Trudeau: Voilà pourquoi les habitants des Maritimes ont appuyé notre parti. Ils se sont rendu compte que nous les avions effectivement aidés dans le passé à payer le coût élevé de l'énergie et que nous continuerons à le faire.

[Français]

L'INDUSTRIE

LA CHAUSSURE—ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT ANNONCERA UNE RÉÉVALUATION DU QUOTA GLOBAL

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Trois mois se sont écoulés depuis la demande de l'Association canadienne des manufacturiers de la chaussure au sujet de la réévaluation du quota global se rapportant à la catégorie des chaussures en cuir. Le ministre devait donner une réponse, et il sait parfaitement bien que chaque jour qui s'est écoulé coûte des emplois à cette industrie. Étant donné les circonstances, et étant donné que demain des centaines d'employés de cette industrie canadienne viendront sur la colline réclamer auprès du ministre une réponse définitive, est-ce que par respect pour cette industrie, il serait en mesure aujourd'hui de dire à la Chambre si demain il pourra donner une réponse définitive aux représentants de ce secteur important de notre industrie?